



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Soixante-cinquième session  
23-29 avril 2009  
Bangkok

**EXAMEN DES QUESTIONS RELATIVES À L'APPAREIL SUBSIDIAIRE  
DE LA COMMISSION : TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION  
ET DE LA COMMUNICATION**

(Point 2 e) de l'ordre du jour)

**Projet de rapport**

1. La Commission était saisie du rapport du Comité des technologies de l'information et de la communication sur sa première session (E/ESCAP/65/7) et de l'état de l'application des résolutions de la Commission concernant les technologies de l'information et de la communication (E/ESCAP/65/8).
2. La Commission a constaté le rôle important joué par les technologies de l'information et de la communication (TIC), y compris les technologies spatiales, à l'appui du développement économique et social inclusif et durable et pour assurer la gestion efficace des situations de catastrophe en Asie et dans le Pacifique. Elle a noté les progrès faits par ses États membres dans l'application des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information. Elle a reconnu la nécessité de renforcer la coopération régionale pour aider ses États membres en matière de valorisation des ressources humaines et de renforcement des capacités. Elle a exprimé son appui d'ensemble aux conclusions et recommandations du Comité et prié le secrétariat d'envisager d'appliquer les recommandations dans le contexte des programmes de travail du secrétariat actuels et futurs.
3. Une délégation a relevé que, dans les circonstances de la crise financière et économique mondiale, le développement du secteur des TIC avait une grande importance pour l'obtention d'une croissance économique forte dans le long terme. Quelques délégations ont exprimé leur engagement et leur soutien continu en faveur de l'application des recommandations du Comité, en particulier pour le renforcement de la coopération internationale à cet égard. Une délégation était favorable à l'emploi des TIC pour veiller à la sécurité alimentaire; elle a demandé au secrétariat de faire rapport sur les progrès de la coopération dans ce domaine avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et avec les autres organismes.

4. La Commission a reconnu la centralité, pour la construction d'une société de l'information, du développement des ressources humaines dans le domaine des TIC et le rôle important du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC). Plusieurs délégations ont demandé que les programmes de développement des capacités du CAPFTIC, y compris l'Académie axée sur les TIC à l'intention des responsables du secteur public, soient mis effectivement en application. Une délégation a appuyé la recommandation du Comité sur la mise au point d'un nouveau module sur les TIC pour la réduction des risques de catastrophe dans le long terme ainsi que le développement de la coopération avec le Bureau régional pour l'Asie de l'est du Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles qui devait s'ouvrir à Songdo International City (République de Corée) en août 2009.

5. La délégation indienne a offert de partager le savoir-faire et l'expérience spécialisés de l'Inde dans le développement des TIC avec les autres États membres et de coopérer avec le secrétariat dans des domaines comme les centres communautaires polyvalents en ligne, la connectivité du Pacifique, la valorisation des ressources humaines, l'application du Plan d'action régional pour la société de l'information en Asie et dans le Pacifique, la facilitation des partenariats privé-public et les initiatives concernant les applications des TIC pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. La délégation a annoncé également que l'Inde avait décidé d'apporter un appui financier au CAPFTIC.

6. Une délégation a indiqué à la Commission que les dirigeants du Forum des îles du Pacifique étaient convenus dans leur communiqué que les TIC constituaient une priorité. On a relevé que l'insuffisance des capacités et du savoir-faire en matière de TIC posait un problème majeur dans le Pacifique. La même délégation a exprimé ses remerciements pour l'appui fourni par le CAPFTIC, en coopération avec la Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées, en vue de renforcer les capacités grâce à l'organisation d'ateliers de formation aux Îles Cook en 2008 et aux Tonga en 2009. La délégation a demandé au CAPFTIC de poursuivre son assistance au développement des capacités dans le domaine des TIC au profit des pays insulaires du Pacifique.

7. Quelques délégations ont insisté sur l'importance du développement du secteur des TIC, des applications des TIC, y compris les applications spatiales, notamment le commerce électronique/les affaires électroniques, l'administration en ligne, le cybertourisme, la cybersanté, la maîtrise de l'informatique et la cyberagriculture au service du développement socioéconomique durable. Elles ont attiré l'attention sur les composantes corollaires pertinentes, comme une politique de facilitation, la valorisation des ressources humaines, le développement infrastructurel, la sécurité de l'information et le partage des connaissances. La délégation de la Fédération de Russie a informé la Commission de diverses initiatives appliquées par son pays pour soutenir les partenariats public-privé dans le domaine des TIC, notamment la création d'un fonds d'investissement d'un milliard de dollars en 2007 pour promouvoir les petites entreprises, la création de centres électroniques dans les régions éloignées en utilisant le réseau des bureaux de poste pour donner accès à l'Internet et la création de parcs industriels. La stratégie nationale qui avait été adoptée pour développer les TIC devait permettre à la Fédération de Russie de figurer parmi les 20 pays maîtrisant les TIC d'ici à 2015.

8. La Commission a reconnu le rôle critique joué par les TIC, y compris les technologies spatiales, dans les activités de réduction des risques de catastrophe. Plusieurs délégations ont souhaité un partenariat et des mécanismes de coopération renforcés pour le développement d'un système intégré d'information basé sur les TIC

pour la gestion des risques de catastrophe et une coopération régionale accrue, spécialement dans le domaine de l'alerte avancée et du partage de l'information à l'échelon régional. La délégation japonaise a mentionné les initiatives encouragées par son pays comme le Système global d'alerte aux inondations qui vise à réduire les dommages causés par les risques de catastrophe liés à l'eau et le programme Sentinel Asia, coordonné par l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale (JAXA). La délégation a aussi fait le point de la coopération entre la CESAP et la JAXA pour promouvoir l'information et les produits dérivés des technologies spatiales pour la gestion des catastrophes à partir du programme Sentinel Asia. La délégation thaïlandaise a informé la Commission du lancement d'un satellite d'observation terrestre THEOS. Elle a signalé que la Thaïlande était disposée à fournir des données satellitaires pour la surveillance et l'atténuation des situations de catastrophe.

9. Plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité de créer une structure ou un mécanisme qui aide à mettre en application les résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux national et régional, qui assure un suivi des initiatives dans ce domaine et qui décèle les lacunes et les difficultés ainsi que les besoins de coopération à l'échelon régional. Ces questions pourraient relever d'un mécanisme régional tel qu'un groupe de travail interinstitutions. Les mêmes délégations ont aussi demandé au secrétariat d'aider les pays à créer une structure de ce type au niveau national là où elle faisait défaut.